

# “Travailler pour les femmes”

**PS Double casquette pour la Disonnaise Véronique Bonni qui siègera à la Région et à la FWB.**

## Les nouvelles têtes (9)

Entretien Isabelle Lemaire

**L**a socialiste Véronique Bonni est loin d'être une novice en politique. Depuis 20 ans, elle a goûté à tous les niveaux de pouvoir, à l'exception du provincial. Elue députée régionale et communautaire de l'arrondissement de Verviers, la Disonnaise aura à cœur de défendre les matières sociales.

**Vous intégrez notamment la commission de la Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Egalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des compétences semblant parfaitement vous convenir et identiques à celle de la ministre Isabelle Simonis. Auriez-vous aimé être à sa place ?**

Pourquoi pas, si on me l'avait proposé. Ça ne se refuse pas (rires). Les matières de Maxime Prévot, hormis les Travaux publics, m'auraient plu aussi. Je pense qu'Isabelle Simonis fera du bon travail. Elle s'est toujours investie dans ces matières, qui lui collent à la peau.

**Vous vous dites féministe et, pour la première fois, on a créé un ministère des Droits des femmes. Qu'en attendez-vous ?**

Même si les hommes sont également confrontés à ces problèmes, les femmes restent les premières victimes du chômage. On leur propose des contrats à mi-temps et elles doivent souvent arrêter de travailler à cause du manque de places d'accueil pour la petite enfance. Il faut en créer. Il faudrait porter une meilleure attention à la santé des femmes âgées. Et l'égalité salariale n'est toujours pas acquise. Il y a un gros travail à faire pour les femmes.

**Sur l'emploi justement, votre commune de Dison et la région verviétoise sont durement touchées par le chômage. Quel travail pourrait être fait pour booster l'emploi ?**

L'enseignement de promotion sociale devrait être mis en valeur. On n'y pense pas assez alors qu'il offre une large variété de formations. Et il faudrait développer les liens entre l'école et le monde de l'entreprise. En ce qui concerne le rôle du Forem, je crois qu'Eliane Tillieux (la ministre régionale de l'Emploi, Ndlr) va s'investir et que tout sera fait pour encadrer au mieux les demandeurs d'emploi.

**Au fédéral, le PS a fait passer la mesure permettant d'exclure des milliers de chômeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Etes-vous déçue par votre parti ?**

Si on n'avait pas pris cette mesure, le MR serait allé encore plus loin. A Dison, la situation est catastrophique. Plus de 300 personnes sont directement concernées. Les CPAS vont avoir une lourde mission d'encadrement de ces chômeurs exclus à accomplir.

**Vous êtes sensibilisée au fléau de l'analphabétisme, dont les chiffres ne baissent pas. L'école est-elle responsable, avec, par exemple, le redoublement limité au maximum ?**

Si un enfant est faible et n'est pas bien intégré dans sa classe, il faut le faire redoubler. La formation des futurs enseignants en orthographe doit être revue car il y a de nombreuses lacunes. Il faut bien entourer l'enfant qui rencontre des difficultés et changer la dynamique qui consiste à valoriser toujours les bons élèves. Créer plus d'écoles de devoirs et de cours d'alphabetisation pour les adultes aussi.

**Le jour de la rentrée parlementaire, sur votre page Facebook, vous postiez : "Pas de nouvelle mallette mais des idées plein la tête". Quelles sont-elles ?**

J'ai une fille de 12 ans qui me permet de voir les évolutions de l'école : les difficultés d'intégration, d'apprentissage comme la dyslexie. Ce sont des problèmes

auxquels il faut s'attaquer. Les assistants sociaux et les aides familiales sont de plus en plus souvent confrontés à des personnes souffrant de troubles psychiatriques, de handicap mental. Leur formation doit devenir plus pointue afin de leur permettre de mieux gérer ces situations. Ces travailleurs méritent un meilleur statut. Ils restent sous-payés. Quand au sport (Véronique Bonni est membre effectif de la commission Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ndlr), il va falloir que je m'y mette car je ne suis pas du tout sportive (rires). Il y a quelque chose à faire sur l'intégration par le sport et le statut des sportifs de haut niveau.

**Quels sont les dossiers verviétois que vous souhaitez porter au parlement ?**

Ceux de deux centres d'accueil pour les personnes handicapées mentales et les polyhandicapés : la Cité de l'espoir et l'Apem. Ils ont besoin de moyens financiers. Sinon, il y a des fonds Feder à aller chercher pour redynamiser l'emploi dans la région.

**A cause de la loi sur le décumul, vous êtes désormais Première échevine empêchée de Dison. Comment vivez-vous cet état de fait ?**

Ca me pèse. La loi est la loi mais elle déforce notre fonction parlementaire en nous retirant l'ancrage local; ancrage que j'essaie de continuer à préserver en allant faire du porte-à-porte. Il aurait fallu axer le décumul sur les mandataires des grosses communes. Combiner mes mandats d'échevine de Dison et de parlementaire était tout à fait jouable.

***"Les femmes restent les premières victimes du chômage. On leur propose des contrats à mi-temps."***

## Épinglé

### La fibre de gauche depuis toujours

**Carrière** C'est en 1983, à l'âge de 18 ans, que Véronique Bonni s'est engagée au PS. *"On est venu me chercher mais j'étais déjà de gauche. Dison était une commune rouge, mon père était de gauche et j'étais investie dans le social. A l'époque, les Jeunesses socialistes marchaient bien. Aujourd'hui, les jeunes sont beaucoup moins motivés; la faute aux dinosaures du parti, comme Claude Desama ou Yvan Ylieff auxquels les jeunes ont du mal à s'identifier."* Après des études d'assistante sociale, Véronique Bonni travaillera dans un PMS, dans l'enseignement spécialisé et comme directrice du Service d'aide aux familles et personnes âgées de Verviers. En 1994, elle se présente pour la première fois à une élection; les communales à Dison. Elle est élue et devient échevine (puis 1<sup>re</sup> échevine en 2006), un siège qu'elle conservera pendant 20 ans. Elle exercera un mandat de députée communautaire de 2004 à 2009 et en 2013, elle remplacera Thierry Giet à la Chambre quand il a quitté la politique pour siéger à la Cour constitutionnelle. **I.L.**